

# La Vallée de l'Impradine



LAVIGERIE

Durée : 2h00

Longueur : 5,5 km

Balisage : jaune

▼1075 m ▲1210 m

Dénivelé : + 210 m

Assez facile

*Ce sentier assez facile serpente dans le fond de vallée de l'Impradine. La vue y est superbe sur les sommets environnants (Puy Mary, Peyre Arse, etc.). Il allie découverte du paysage et du patrimoine (fermes-bloc aux dimensions remarquables).*



*Itinéraire non praticable de novembre à mai : enneigement.*

*Traversée de propriétés privées, chiens interdits même tenus en laisse.*



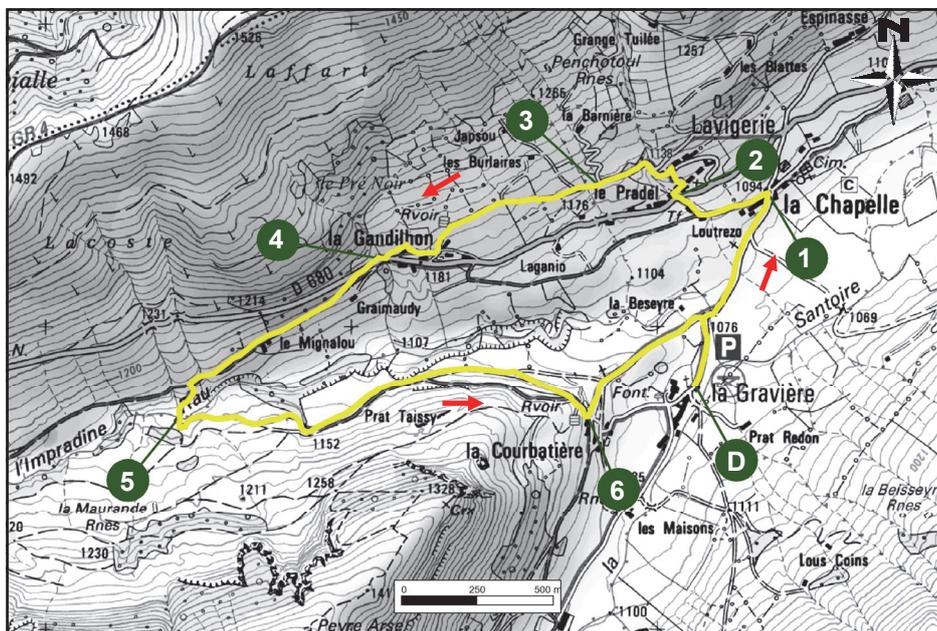
Topo-guide de référence :  
Pays de la Pinatelle et de la Haute-Santoire  
Office de tourisme du Pays de Murat  
[www.paysdemurat.fr](http://www.paysdemurat.fr)

Aménagements et entretien du circuit :  
Syndicat Mixte du Puy Mary  
[www.puymary.fr](http://www.puymary.fr)

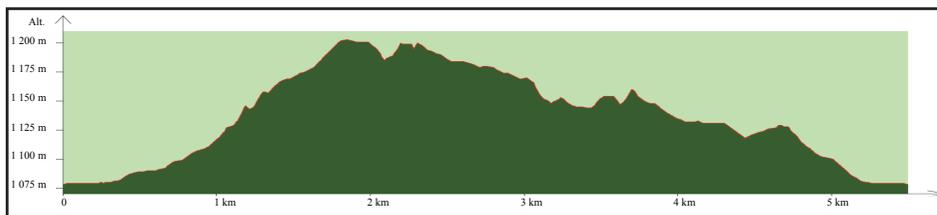
Crédit photo SMPM-NF

*Vous souhaitez noter et/ou signaler un problème sur cet itinéraire : [www.rando.cantal.fr](http://www.rando.cantal.fr)*

Fiche Rando PDIPR 15  
Edition 2018 - Tous droits réservés



CRAIG - SCAN 25 © IGN 2009 - Licence n°2009 - CISE27-250 - Reproduction interdite.



**D** Le départ se situe à la Gravière en contrebas du village de Lavigerie. Garer le véhicule sur le couderc et revenir en direction du hameau de la Chapelle. Tourner à droite et passer sur le pont.

**1** Tourner à gauche, longer un grand corps de ferme à main gauche et remonter vers la D.680 qu'il faut traverser (attention : circulation importante en période estivale).

**2** Prendre la ruelle à droite qui monte dans le hameau. Prendre à gauche au carrefour et continuer tout droit. Vous dépassez les dernières maisons. Laisser le chemin sur la droite et continuer à monter.

**3** Quitter le goudron et prendre en face le chemin de terre qui permet de rejoindre le bourg de la Gandilhon. Au croisement, prendre à droite puis encore à droite 20m après pour rejoindre la sortie du village en direction du Puy Mary.

**4** Passer le pont, continuer sur 50m et quitter la D.680 pour prendre le chemin sur la gauche qui descend vers le fond de vallée.

Franchir une barrière au lieu-dit *Le Mignalou* et continuer tout droit. Au carrefour suivant, descendre à gauche.

**5** Emprunter successivement les deux passerelles à main droite pour franchir le ruisseau de l'Impradine. Tourner à gauche et remonter progressivement entre les blocs rocheux. Franchir un portillon. Au croisement suivant, poursuivre à gauche dans le chemin bordé d'arbres en direction de la ferme de Prat Taissy. A la patte d'oie, laisser la sente sur la gauche et continuer toujours tout droit jusqu'au hameau de la Courbatière.

**6** Dans le hameau, tourner à gauche et suivre la route goudronnée. Au pont, tourner à droite pour revenir au point de départ.



**INFO**

Ferme remarquable de 1802 dans le hameau de la Courbatière. La sculpture au-dessus du linteau de porte révèle l'activité de tailleur de pierre du propriétaire. Il avait symbolisé sa vision de la vie en se représentant avec son chien à gauche et à main droite les attributs de son travail : la masse et « l'aiguille ».

Autrefois, le village de la Gravière voyait déferler, au moment de la transhumance, les troupeaux venus du sud du Cantal et arrivant par le col de Cabre. Le vaste couderc permettait l'arrê des troupeaux pendant la nuit. A proximité, on pourra admirer de belles caves à fromages aux lauzes énormes et acheter du fromage fermier.

GRAND SITE  
cantal  
PUY MARY  
VOLCAN DU CANTAL

cantal  
LE DÉPARTEMENT

## Pour une randonnée sans souci



### Comprendre la signalétique des itinéraires pédestres

La couleur d'un PR est déterminée par la durée de l'itinéraire (moyenne 3,5km/h sans difficulté de parcours particulière, ni arrêt) :

- Circuit de moins de 2h : une bande bleue
- Circuit de 2 à 4h : une bande jaune
- Circuit de plus de 4h mais n'excédant pas la journée : une bande verte

Bonne direction : → Mauvaise direction : ✗  
 Tournez à gauche : ↙ Tournez à droite : ↘

### Spécifications techniques des flèches directionnelles du Grand Site du Puy Mary



### Signification des pastilles présentes sur l'ensemble du mobilier du Grand Site du Puy Mary



Número attribué à chaque mobilier (chicanes ; flèches directionnelles...)  
 Merci de transmettre ce numéro au Syndicat Mixte en cas de constat de dégradations sur le mobilier (flèche cassée, poteau desscellé...)

Pour toutes remarques sur les sentiers du Grand Site :  
 04 71 47 04 14  
 E-mail : contact@puymary.fr

### Autres éléments techniques :

*Le dénivelé positif correspond à la somme des montées de l'itinéraire. Exprimé en mètres, il renseigne sur l'intensité de l'effort à fournir. 100 mètres de dénivelé positif à pied revient à réaliser environ 1 km sur un terrain plat. Pour un bon marcheur il faut environ 1h pour gravir une montée de 400 mètres.*

*En moyenne montagne, la progression d'un marcheur est d'environ 3,5 km/h.*

Fiche Rando PDIPR 15  
 Edition 2018 - Tous droits réservés

Terre de randonnées par excellence, avec des sites prestigieux ou secrets, le Cantal vous convie à partager les bonheurs rares qu'offre un environnement préservé dans sa richesse et son authenticité.

Néanmoins, ce pays réserve ses nombreux charmes à ceux qui l'abordent avec respect et lucidité, qui savent allier plaisir et sécurité et tendre la main aux hommes qui, tous les jours, façonnent par leur travail ces paysages d'une exigeante beauté.

Pour « prendre son pied » sur les chemins de balade, il faut aussi savoir où le poser... Voici quelques règles simples de « savoir-randonner » qui vous permettront de savourer sans souci, une balade inoubliable :

- se renseigner sur la météo ainsi que sur l'itinéraire,
- emporter le nécessaire du randonneur prévoyant (chaussures de rando, sac à dos, crème solaire, pique-nique, bidon d'eau, fiche rando, topo-guide, carte IGN à jour),
- éviter de partir seul et indiquer à son entourage le parcours choisi,
- ne pas quitter les sentiers balisés,
- ne pas randonner accompagné d'un chien dans les zones d'estives,
- ne pas s'approcher des troupeaux ou caresser une vache,
- refermer les clôtures à la traversée des pâturages,
- ne pas déposer d'ordures ou tout autre objet indésirable,
- ne pas fumer ou faire du feu,
- ne pas camper,
- ne cueillir aucune plante,
- en cas d'orage, quitter rapidement les sommets et les lignes de crête. Chercher un abri en évitant absolument les arbres isolés et les rochers qui attirent la foudre,
- En cas d'accident justifiant un secours, rejoindre au plus vite la route ou les habitations proches et téléphoner au 17 ou 18, en précisant au mieux la localisation et la gravité de l'accident.

Dans tous les cas, ne sous-estimez pas la moyenne montagne, dite « montagne à vaches », ni les vaches elles-mêmes... Adaptez votre comportement à vos capacités personnelles, à l'état naturel des lieux et aux dangers prévisibles sur des chemins de randonnée. En suivant ces quelques conseils, fondés sur le simple bon sens et le respect d'autrui, vous randonnerez dans les meilleures conditions de sécurité. Vous éviterez, en outre, que votre responsabilité soit engagée dans d'éventuels dommages ou accidents ou que les propriétaires et les agriculteurs refusent légitimement le passage à ceux qui vous suivront. Un « contre-pied » dont pâtiraient tous les randonneurs.

### La météo dans le Cantal:

[www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)  
 Tel : 08 99 71 02 15

### Numéros d'urgence:

15 S.A.M.U  
 17 police  
 18 pompiers  
 112 numéro d'urgence européen

L'aménagement et l'entretien de cet itinéraire comme la rédaction de cette publication ont été réalisés par le Syndicat Mixte du Puy Mary. Aussi, le Conseil départemental du Cantal ne saurait être tenu responsable d'un quelconque défaut d'entretien sur le terrain ou d'erreurs concernant le descriptif de l'itinéraire.